



**Action 2 : Répondre aux attentes, demandes et interrogations spécifiques exprimées par les partenaires du département : l'accompagnement et la prise en charge du trouble psychique**

<p><b>Porteur(s) ou pilote de l'action</b></p>	<p>La plateforme pluri-institutionnelle</p>
<p><b>Contexte et enjeux locaux</b></p>	<p><b><u>Contexte :</u></b></p> <p>Le repérage des troubles vise à diminuer les délais d'adressage des patients à destination de la psychiatrie et générer des soins précoces.</p> <p>Les acteurs de première ligne au niveau du département demandent à être mieux formés aux signaux d'alerte de certaines pathologies psychiatriques, au repérage, à la gestion des troubles psychiques et aux premiers signes des situations de crise et à leur prise en charge.</p> <p>De même, les établissements, structures et institutions du département qui accueillent des usagers qui présentent des troubles psychiques ont pu constater une insuffisance de formation de leurs agents pour permettre le repérage précoce des troubles psychiatriques et sont également en situation de demandes d'interventions informatives.</p> <p><b><u>Enjeux :</u></b></p> <p><b>Dans le domaine sanitaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Répondre à la demande d'information émanant des acteurs de 1ère ligne de façon à accélérer la prise en soins.</li> <li>- Accéder à la demande des partenaires pour une meilleure connaissance et prise en charge du trouble psychique.</li> </ul> <p><b>Dans le domaine médico-social, associatif et des autres partenaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- formaliser et faire remonter les besoins d'informations nécessaires à la prise en charge du trouble psychique.</li> <li>- bénéficier et proposer des parcours « découverte » dans les différentes institutions pour acculturer l'ensemble des partenaires situés sur le parcours de soins / parcours de vie du patient.</li> </ul>
<p><b>Objectifs Stratégiques</b></p>	<p>1. Faire un lien avec la plateforme pluri-professionnelle</p>

	<ol style="list-style-type: none"> <li>2. Développer les compétences demandées par des acteurs de première ligne pour faciliter le repérage précoce des troubles et accélérer la prise en soins</li> <li>3. Co construire le besoin de complément de compétences des intervenants médico–sociaux, associatifs, sanitaires... compléter ainsi la connaissance de symptômes, la reconnaissance des signaux d'alerte, en lien avec certaines pathologies ou aux prémices des situations de crise.</li> <li>4. Faciliter la coordination entre les différents services, l'adressage des patients à destination de la psychiatrie et générer des soins plus précoces</li> </ol>
<p><b>Objectifs Opérationnels</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Prise en soin accélérée du fait du repérage plus rapide des troubles.</li> <li>2. Connaitre la gestion d'une situation de crise.</li> <li>3. Partager une culture commune et renforcer la coordination entre professionnels.</li> <li>4. Fluidifier le parcours patient.</li> </ol>
<p><b>Étapes de mise en œuvre – Description</b></p>	<p><b>Intervention auprès des professionnels de première ligne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Co construire le besoin d' Information à destination des médecins coordonnateurs, des infirmières coordinatrices et des directeurs des EHPAD.</i></li> <li>• <i>Participer à la formation des IOA du SAU.</i></li> <li>• <i>Accéder à la formation des médecins généralistes via le conseil de l'ordre afin de remonter plus rapidement les besoins de soins.</i></li> <li>• <i>Profiter des stages des externes en médecine générale pour transmettre et former à la psychiatrie.</i></li> <li>• <i>Agir au niveau des Maisons de santé afin que les intervenants médicaux bénéficient d'une formation en pédopsychiatrie.</i></li> </ul> <p><b>Intervention en médicosocial, associatif, sanitaire et auprès des autres partenaires.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Répondre aux besoins de sensibilisation des différentes institutions partenaires en position de demande.</i></li> <li>• <i>Permettre des parcours découverte inter institutionnel pour les professionnels qui le souhaitent, du sanitaire vers le médico-social et du médico-social vers le sanitaire.</i></li> <li>• <i>Se déplacer pour partager l'analyse des situations rencontrées sur le lieu de vie du patient (école, EHPAD...)</i></li> <li>• <i>Faciliter les informations sur la psychopathologie, lors des échanges interprofessionnels et interinstitutionnels.</i></li> <li>• <i>Intervenir sur demande et se situer comme tiers dans certaines situations, s'inscrire alors dans une dynamique de formation/information, en fonction des demandes des partenaires.</i></li> <li>• <i>Organiser / Elaborer des journées communes de formation avec des intervenants experts, mises en place par la plateforme territoriale de santé mentale.</i></li> <li>• <i>Diffuser, lors de l'intervention des soignants des équipes mobiles, des informations sur la psychopathologie du sujet âgé, le repérage et la prévention de la crise. En rapport avec les besoins et les questionnements des partenaires</i></li> <li>• <i>Mettre en place des interventions des équipes de C.M.P et équipe médico - sociale ou associative sous la forme de table</i></li> </ul>

	<p><i>ronde sur des thèmes proposés par les institutions situées sur le parcours de soins</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Mettre en place une plateforme territoriale qui organise des journées de formation interinstitutionnelles.</i></li> <li>• <i>Informers les services de police, les bailleurs sociaux, les partenaires situés sur le parcours de soins / parcours de vie du patient, du fonctionnement des dispositifs soignants de l'EPSMA et rechercher la meilleure façon de se coordonner.</i></li> </ul>						
<b>Partenaires à associer</b>	Plateforme territoriale en santé mentale, conseil départemental, et tous les partenaires du département concernés par le champ de la psychiatrie.						
<b>Public visé</b>	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans): <input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) <input type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input type="checkbox"/> Tout public			<input checked="" type="checkbox"/> Professionnels de santé :..... <input checked="" type="checkbox"/> ESMS – PH et PA <input type="checkbox"/> ES <input type="checkbox"/> Elus <input checked="" type="checkbox"/> Partenaires sociaux (UDAF – CD/ASE- PJJ- CHR)S) <input type="checkbox"/> Autre :			
<b>Territoire d'intervention</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Départemental <input type="checkbox"/> Infra-départemental Précisez : ..... <input type="checkbox"/> Infrarégional (« Ante » région)						
<b>Calendrier prévisionnel</b>	✓ 1 <sup>er</sup> semestre 2021						
<b>Financement</b>	<b>Financeurs et montants</b>						
		<b>BP annuel</b>	<b>BP Total</b>	<b>Financement ARS annuel (P ou NP)</b>	<b>Financement ARS pluri annuel (préciser X ans) :</b> .....	<b>Origine du financement (enveloppe et CRB le cas échéant)</b>  <b>Préciser :</b>	<b>Autres financeurs potentiels</b>  <b>Préciser :</b>
	Montant	0€	0€	0€	€	€	€
	<p><i>Ressources humaines</i></p> <p><i>ETP Soignant et ETP médical</i></p>						
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs de processus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Nombre de séquences information/sensibilisation assurées par an</i></li> </ul>						

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Nombre de parcours découverte</i></li> </ul> <p><b>Indicateurs de résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Nombre de structures ayant bénéficiées d'informations</i></li> <li>• <i>Nombre de demandes des structures médico –sociales, associatives, sanitaires et autres partenaires satisfaits</i></li> <li>• <i>Nombre d'interventions des professionnels EPSMA</i></li> <li>• <i>Nombre d'intervenants du médico-social, sanitaire</i></li> </ul>
<p><b>Partenaires associés à la rédaction de la fiche action</b></p>	<p><i>Département, Bailleurs sociaux, CMPP, HCS Direction de la communication, Association ASSAGE, AT10-51, FAM, UNAFAM, CDE, PDS</i></p>